24.—Compte de profits et pertes des sociétés canadiennes et bénéfices ou perte et autres recettes au Canada des sociétés britanniques et étrangères pratiquant les assurances incendie et générales en vertu d'une charte fédérale, 1957-1959.

Détail	1957	1958	1959
	\$	\$	\$
Compte de profits et pertes—Sociétés canadiennes (tous pays)			
Bénéfice d'exploitation. Plus: Interêts, dividendes et loyers. Regu des actionnaires. Plus-value marchande des placements. Bénéfice sur la vente de placements. Bénéfices d'autres sources.	-12,263,911 12,622,980 4,947,628 -3,180,625 1,429,949 2,219,271	-1,740,766 13,945,041 1,906,553 2,803,698 1,461,521 2,385,218	5,597,515 16,068,222 3,777,417 -8,803,426 1,007,040 5,111,817
Moins: Réduction comptable de placements. Dividendes aux assurés. Impôt sur le revenu. Pertes d'autres sources. Dividendes aux actionnaires.	169,231 2,060,606 352,392 3,561,101 2,433,075	380,039 1,725,482 2,211,501 3,799,925 2,690,335	1,444,711 1,931,104 4,630,955 4,197,826 3,348,270
Solde créditeur net	-2,801,113	9,953,983	7,205,719
Bénéfice ou perte et autres recettes — Sociétés britanniques (au Canada)		E E	
Bénéfice d'exploitation	-30,799,476 -39,530	-4,417,433 334,273	1,074,888 523,366
Solde créditeur ou débiteur net	-30,759,946	-4,751,706	551,522
Autres recettes Intérêts, dividendes et loyers	5,261,709 42,915	6,108,554 76,454	7,278,128 28,742
Bénéfice ou perte et autres recettes— Sociétés étrangères (au Canada)	di N		
Bénéfice d'exploitation Moins: Dividendes aux assurés et autres. Impôt sur le revenu.	-26,164,561 3,638,315 -67,266	3,870,848 3,383,470 1,398,953	10,679,339 3,613,834 3,025,987
Solde créditeur ou débiteur net	-29,735,610	-911,575	4,039,518
Autres recettes Intérêts, dividendes et loyers. Recettes diverses.	9,445,113 100,312	10,476,421 321,017	13,557,229 78,181

Section 3.—Assurances fédérales et provinciales

Assurances fédérales

Depuis plus de cinquante ans, le gouvernement fédéral assure un service de rentes établi pour aider les Canadiens à pourvoir à leurs vieux jours; le service est décrit ci-dessous. De plus, divers régimes d'assurance ont été institués ces dernières années par le gouvernement fédéral seul ou de concert avec les gouvernements provinciaux. On puisera les renseignements sur l'assurance-chômage, l'assurance-maladie, l'assurance des anciens combattants, l'assurance des crédits à l'exportation, etc., dans les chapitres du Travail, de la Santé et du Bien-être, du Commerce extérieur, etc.